

26 ème Rallye REGIONAL du Printemps

Les 18 et 19 juillet 2009

FICHE DE RECONNAISSANCE

Avant d'effectuer les reconnaissances, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente la voiture dont ils se serviront pour ces reconnaissances. Une plaque d'identification leur sera délivrée et devra être apposée pendant toutes les reconnaissances en haut à droite du pare brise.

Rappel article 6-2P : conformément au règlement standard de la FFSA :

3 passages maximum seront autorisés, le Jeudi 16 juillet et le Vendredi 17 Juillet 2009 de **9 heures à 20 heures** .**Des contrôles seront effectués.**

Pour le vendredi 17 Juillet les concurrents ne devront pas passer par le village de Cabrières et devront emprunter l'itinéraire suivant : à l'arrivée de la spéciale N°1 prendre D124 ,Fontes , Lieuran-Cabrières , le mas de Roujou , Villeneuve , D15 , Cabrières , D124 , direction Valmascle (spéciale N°2)

CONDUCTEUR

Nom et prénom :

VEHICULE UTILISE

Marque et modèle :

Couleur :

Immatriculation :

RECONNAISSANCES

Jeudi 16 juillet ou Vendredi 17 juillet

Nous soussignés certifions avoir pris connaissance des conditions de limitation des reconnaissances, et nous nous engageons à les respecter scrupuleusement.

Fait à : Le : /_/_/_/_/_/_/

Signature
Concurrent :

Signature
Conducteur :

Signature
Co-pilote :

A RETOURNER OBLIGATOIREMENT AVEC LE BULLETIN D'ENGAGEMENT.